

Sion veut rester la capitale suisse des Alpes

POLITIQUE Après la fusion avortée avec Veysonnaz, la municipalité dit ne pas vouloir relancer un processus de fusion. Par contre, elle veut continuer de positionner la cité comme capitale suisse des Alpes.

PAR **FABRICE.ZWAHLEN@LENOUVELLISTE.CH**

Trois mois après l'échec du projet de fusion avec Veysonnaz (à 62%), l'exécutif de Sion s'est exprimé devant le Conseil général, lundi soir à l'occasion d'une séance informative. La municipalité a choisi de se donner le temps de la réflexion en matière de fusion(s). Ainsi, la question d'une fusion avec Mont-Noble sera différée à la prochaine législature pour autant que les autorités de cette

“ Nous continuerons à nous battre pour que notre municipalité ne se perde plus en études et réflexions en lien avec une stratégie expansionniste démesurée.”
LE CENTRE SION

dernière confirment leur intérêt après les élections de 2024. Jusque-là, le Conseil présidé par Philippe Varone dit vouloir «privilégier les collaborations intercommunales et la réalisation de projets concrets».

Le Centre et le MCS courroucés

Cette prise de parole n'a pas plu au Centre Sion. Il se dit «surpris de l'entêtement du Conseil municipal. Il est même choqué de cette absence de considération du résultat du vote du 18 juin. Le



Philippe Varone n'a pas convaincu le Centre Sion et le Mouvement citoyen sédunois, lundi soir. SACHA BITTEL/A

Centre Sion continuera de se battre pour que notre municipalité ne se perde plus en études et réflexions en lien avec une stratégie expansionniste démesurée. Restons concentrés sur notre rôle de capitale du Valais.»

Dans un communiqué, le Mouvement citoyen sédunois dit, lui, «vouloir incarner un garde-fou face à toutes intentions illégitimes du Grand Sion et de son incongrue «capitale suisse des Alpes». Nous dénonçons que l'intention stratégique de la

municipalité ne soit qu'un moratoire qui ne dit pas son nom.»

«Un travail d'analyse sérieux»

Le Conseil communal a réagi hier matin aux critiques émises. «Nous sommes surpris par ces déclarations. Elles ne sont pas le reflet de la présentation faite et du travail d'analyse très sérieux que nous avons réalisé. Le Conseil municipal a pris acte que les fusions n'étaient pas la voie souhaitée par la population sédunoise. Nous n'en

treprendrons aucune démarche dans ce sens et il n'y aura pas de fusions multiples.» Et d'ajouter: «En cas de demandes, nous les examinerons au cas par cas, en dialogue avec le Conseil général et les milieux concernés (économie, associations).» Enfin, «Sion, capitale suisse des Alpes» est un positionnement qui valorise Sion et que nous utilisons pour la communication événementielle et touristique ainsi que l'attractivité économique», conclut la municipalité.

Le projet de nouvelle Constitution tient son comité du oui

CONSTITUANTE Six groupes politiques s'unissent pour soutenir le projet de nouvelle Constitution. Le peuple votera sur le nouveau texte en mars 2024.

Ses opposants n'avaient pas attendu que le texte soit terminé pour se fédérer. Désormais, le projet de nouvelle Constitution valaisanne, soumise en votation populaire le 3 mars 2024, tient aussi son comité du oui.

Mardi, jour symbolique marquant les 175 ans de l'adoption de la nouvelle Constitution fédérale de 1848, six groupes politiques de la constituante s'unissent en faveur du texte.

Au sein du comité du oui, les cheffes et chefs de groupe du Centre, des Valeurs libérales-radicales, des Verts et Citoyens, du Parti socialiste et Gauche citoyenne, de Zukunft Wallis et d'Appel Citoyen ainsi que des membres du collège présidentiel de la constituante. Manquent donc à l'appel l'UDC du Valais romand et du Haut, ainsi que les jaunes et les noirs du Haut, fermement opposés au texte.

Un texte en phase avec les défis à relever

Aux yeux du comité de soutien, «la constituante a accompli la mission qui lui a été confiée. Le texte proposé est solide, équilibré et fédérateur. Il doit permettre au canton du Valais de vivre avec son temps, grâce à un texte fondamental en phase avec les défis à relever», détaille le

communiqué diffusé à la presse. «Le texte soumis au peuple propose un subtil équilibre entre modernité et tradition, entre plaine et montagne, entre centres

“ La constituante a accompli la mission qui lui a été confiée. Le texte proposé est solide, équilibré et fédérateur.”
COMITÉ DU OUI À LA CONSTITUTION

urbains et villages. Il vise à renforcer la cohésion cantonale, notamment au travers d'un soutien marqué au bilinguisme et à une intégration de tout un cha-

cun.» La cohésion cantonale, c'est justement ce qui avait poussé à la création d'un comité du non avant la deuxième lecture du texte, jugeant l'union du Valais en péril. Toujours actif, ce comité est présidé par le conseiller national agrarien Michel Graber.

Eclipsée par les élections fédérales, la campagne sur le projet de nouvelle Constitution devrait s'intensifier cet hiver.

NOÉMIE FOURNIER

PUBLICITÉ

Le Nouvelliste

Le 22 octobre, le Valais renouvelle ses représentants à l'Assemblée fédérale

LES ÉLECTIONS

Forgez-vous votre opinion et suivez la campagne sur

federales.lenouvelliste.ch

Nos journalistes en Valais et à Berne suivent pour vous la campagne aux élections fédérales. Le 22 octobre, comptes-rendus, vidéos et analyses en live sur **lenouvelliste.ch**

Ensemble. Faisons le Valais.